
**3^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mercredi le 17 mars 2021, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Diane Boudreault	Présidente
M. Kevin Breault	Secrétaire (arrivée 19 h 50)
M. Mathieu Trépanier	Trésorier
M ^{me} Noëlline Saint-Pierre	Administratrice
M. Stéphan Pouleur	Administrateur
M. Bernard Paré	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M. Pierre Martin	Administrateur
M ^{me} Anaëlla Njanga	Administratrice
M ^{me} Maud Brochu	Administratrice
M ^{me} Véronique Mercier	Administratrice

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller, Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district électoral de Saint-Louis-Sillery (départ 19h40)
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

2 citoyens sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

M^{me} Diane Boudreault ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance en mode virtuel (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Diane Boudreault fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à faire.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 05
4. Adoption du procès-verbal du 17 février 2021	19 h 20
5. Suivis au procès-verbal	19 h 25
6. Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 35
7. Dossiers du conseil de quartier	19 h 50
• Résolution sur la requalification	
• Rapport annuel et AGA du 21 avril 2021	
• Plan d'action 2021	
• Mobilité active	
• Sécurité routière	
• Piano public	
• Développement durable	
• Environnement et embellissement	
• Quartier militaire	
• Varia	
8. Correspondance et trésorerie	20 h 45
9. Divers	20 h 55
10. Levée de l'assemblée	21 h 10

RÉSOLUTION 21-CA-12

Sur proposition de M. Bernard Paré, appuyé par M^{me} Noëlline St-Pierre, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

3. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Émilie Villeneuve annonce la préparation de la saison estivale : les rues partagées et les rues piétonnes dans certaines artères seront de retour, avec un aménagement bonifié et encore mieux planifié cette année. Les employés de la Ville veulent continuer d'animer la Ville avec créativité et innovation selon les situations et les règles sanitaires qui seront en vigueur.

M^{me} Diane Boudreault demande s'il y a des rues partagées qui s'ajouteront dans notre quartier. M^{me} Émilie Villeneuve lui signale que non.

M. Rémy Normand précise que la Ville prépare une très grande quantité d'activités, pour pallier aux effets toujours présents du confinement et des mesures de la Santé publique. Cette année, les événements ne se situeront pas juste au centre-ville, mais bien dans tous les secteurs de la Ville de Québec.

Il présente la nouvelle [Stratégie de développement durable](#), qui se veut un ensemble de mesures auxquelles la Ville souhaite adhérer, mesures inspirées des 17 objectifs de développement durable de l'ONU. Cette Stratégie est le résultat d'une large concertation et d'une collaboration des diverses unités de la Ville, chapeautée par des experts en matière de développement durable. Il invite les membres à se prononcer sur le site de consultation publique de la Ville (du 25 février au 9 avril).

Par rapport au projet de tramway, M. Rémy Normand mentionne que les équipes sont actuellement à remanier l'appel d'offre et que le projet devrait normalement démarrer en avril. Il confirme qu'il n'y pas de changements par rapport à ce qui était prévu dans le quartier Cité-Universitaire quant au tracé du trajet.

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 17 FEVRIER 2021

Les membres du Conseil de quartier passent en revue le procès-verbal du 17 février 2021. M^{me} Diane Boudreault demande s'il y a des modifications à apporter.

M^{me} Diane Boudreault relève une coquille et M. Rémy Normand suggère deux éléments à reformuler.

RÉSOLUTION 21-CA-13

Sur proposition de M^{me} Diane Boudreault, appuyée par M. Bernard Paré, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 17 février 2021 avec les corrections susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité

5. SUIVI AU PROCES-VERBAL

Projet de requalification : M^{me} Diane Boudreault souhaiterait obtenir plus de transparence et de précisions de la Ville pour la requalification du chemin Ste-Foy, puisque les citoyens ont été consultés à ce sujet il y a trois ans.

M. Rémy Normand mentionne qu'il s'agit d'un projet de longue haleine, qui n'est pas sur la glace et qui devra être travaillé pour s'intégrer aux nombreuses Visions que la Ville a développées avec son équipe. Il souligne que le chemin Ste-Foy est une artère multidimensionnelle, soumise à divers projets de densification et de transport en commun dont on doit tenir compte en même temps.

M. Mathieu Trépanier demande si les mémoires déposés dans le cadre de la Vision de la mobilité active pourront influencer la suite des choses quant à la requalification et l'organisation urbanistique de cette artère. M. Rémy Normand confirme que tous ces éléments contribuent et nourrissent la réflexion ainsi que l'inspiration pour la requalification d'une artère comme celle du chemin Ste-Foy. Des exercices similaires ont été faits avec d'autres artères, comme le boulevard Hamel et la 1^{ère} avenue.

6. PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES AVEC LES CITOYENS

Un citoyen demande où en sont les mesures de sécurité routière, notamment pour la réduction des limites de vitesse à 30 km/h et 40 km/h.

M^{me} Diane Boudreault mentionne qu'elle a assisté à une séance d'information à ce sujet pour les Conseils de quartier de l'Arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap Rouge, au cours de laquelle les membres ont pu donner leurs commentaires. M^{me} Émilie Villeneuve fait part que l'annonce et les cartes seront disponibles publiquement après Pâques.

M. Mathieu Trépanier fait mention qu'après l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, 55% des rues du quartier Cité-Universitaire passeront à 30 km/h. M. Rémy Normand confirme que le principe de base de cette nouvelle réglementation fait passer la vitesse des rues résidentielles à 30 km /h et qu'au cœur de cette Stratégie réside le désir d'un comportement au volant plus respectueux de tous.

M^{me} Diane Boudreault partage une statistique d'Accès Transport Viable : 46% des enfants du primaire vont à l'école en voiture. Un citoyen fait part qu'il s'agit en grande partie de parents n'habitant pas le quartier qui viennent déposer leur enfant et de parents du quartier qui sont beaucoup trop inquiets de faire marcher leur enfant dans les rues.

7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

7.1 Résolution sur la requalification

M^{me} Diane Boudreault et M. Mathieu Trépanier conviennent d'intégrer les propos de la résolution au mémoire qui sera déposé à la Ville pour la consultation sur la mobilité active.

7.2 Rapport annuel et AGA du 21 avril 2021

M^{me} Diane Boudreault et les membres discutent de la rédaction du rapport annuel.

M^{me} Diane Boudreault a échangé avec M. Stéphane Paradis, le directeur général de l'organisme à but non lucratif [La Baratte](#). À l'occasion de l'assemblée générale annuelle, ce dernier fera une présentation des organismes communautaires regroupés sous le chapeau de la Maison des entreprises de cœur qui a pignon sur rue dans le quartier (rue Boivin). M. Paradis en est le vice-président. M. Rémy Normand souligne le choix judicieux d'un tel organisme de développement social.

Elle explique également les grandes lignes du processus d'élection et les membres passent en revue les mandats des actuel.le.s administrateur.trice.s. M. Dave Gagnon Pelletier rappelle que toutes les étapes de [la démarche et les informations](#) sont disponibles sur le site de la Ville.

7.3 Plan d'action 2021

M^{me} Diane Boudreault partage le document des dossiers 2020-2021 que le Conseil voudrait faire avancer, regroupés sous trois thèmes :

- Loisirs, embellissement et environnement ;
- Convivialité des aménagements et sécurité des piétons et des cyclistes ;
- Densification et habitation

7.4 Mobilité active

M^{me} Diane Boudreault revient sur le mémoire que M^{me} Véronique Mercier, M. Mathieu Trépanier et elle-même ont préparé à l'occasion de la consultation sur la Vision de la mobilité active. M. Mathieu Trépanier explique que l'objectif central du mémoire est d'inviter à réviser l'urbanisme du quartier, conçu comme une banlieue dans les années '60, mais qui s'accorde parfois mal avec les nouveaux objectifs de densification urbaine de la Ville. Le Conseil veut attirer l'attention de la Ville sur certains éléments comme la largeur et l'emplacement des trottoirs, l'importance et la sécurité des passagers piétonniers, etc.

La présidente invite les membres à lui faire parvenir leurs commentaires au sujet du projet de mémoire. Bien que d'accord avec les mesures qui accordent une place plus importante et sécuritaire aux piétons et aux cyclistes, M. Stéphan Pouleur partage ses réserves quant à l'aspect un peu «anti-auto» que le mémoire pourrait dégager et que beaucoup de ménages ont des besoins légitimes pour posséder une automobile. M. Bernard Paré aimerait que la requalification du chemin Quatre-Bourgeois soit prise en compte dans le mémoire.

M. Rémy Normand rappelle de ne pas oublier la dimension vélo dans le mémoire.

M^{me} Diane Boudreault fait part que la Ville, pour la prochaine étape de sa démarche de mobilité active, déposera un projet de Vision cet été et le Conseil sera appelé à la commenter en automne. Elle mentionne également l'application *Mon trajet*, que les gens pourront installer sur leur téléphone afin de documenter leurs trajets.

7.5 Sécurité routière

M^{me} Diane Boudreault revient sur la problématique soulevée par M^{me} Maud Brochu de l'intersection Chemin Ste-Foy/Robert-Bourassa devant les Halles de Ste-Foy et

Carrefour Ste-Foy et partage le projet de résolution pour y améliorer la sécurité routière.

RÉSOLUTION 21-CA-14

Considérant que la Ville a adopté une Stratégie de sécurité routière 2020-2024;

Considérant que les personnes qui descendent de l'autobus sur le Chemin Ste-Foy, du côté Nord devant le restaurant Normandin, doivent traverser quatre voies pour se rendre aux Halles de Ste-Foy et vice versa ;

Considérant le va-et-vient des piétons qui traversent le Chemin Ste-Foy entre les deux places d'affaires (Halles de Ste-Foy et Carrefour Ste-Foy);

Considérant que la majorité des piétons ne se rendent pas à l'intersection Chemin Ste-Foy/Robert-Bourassa pour traverser les quatre voies du Chemin Ste-Foy;

Considérant que les entrées et sorties des stationnements des Halles Ste-Foy et du Carrefour Ste-Foy se font face et que la circulation est très dense dans le secteur;

Sur proposition de M^{me} Noëlline St-Pierre, appuyée par M. Kévin Breault, il est résolu de demander à la ville de réfléchir à une solution pour sécuriser les piétons et améliorer la sécurité routière à cet endroit.

Adoptée à la majorité avec une opposition

7.6 Environnement et embellissement

M^{me} Noëlline St-Pierre apporte une réflexion sur l'arbre et la qualité de vie. M. Stéphan Pouleur complète avec la mention des arbres qui seront coupés avec l'implantation du nouveau tramway. Il mentionne que leur comité a trois objectifs dans sa mire :

- ✂ Faire l'inventaire des arbres qui seront coupés dans le quartier
- ✂ Vérifier si les gens du quartier (et de l'extérieur) sont au courant de ces coupes
- ✂ Suivre l'évolution de la situation des arbres touchés par le projet de tramway

M. Bernard Paré suggère que le boulevard Quatre-Bourgeois pourrait porter la signature d'un boulevard boisé.

7.7 Développement durable

M^{me} Diane Boudreault et M^{me} Noëlline St-Pierre ont participé à la séance publique de la Ville sur la Stratégie de développement durable et elles invitent les membres à aller consulter [les informations disponibles](#) sur le site de la Ville.

7.8 Piano public

M^{me} Diane Boudreault revient sur l'idée de M. Pierre Martin qui s'était informé sur les modalités pour installer un piano public. Un organisme doit être imputable de l'installation du piano. M^{me} Diane Boudreault a partagé quelques organismes potentiels et quelques sites intéressants à M. Pierre Martin. M. Rémy Normand

rappelle que le choix du lieu sera déterminant dans l'équilibre «agrabilité de la musique et impact du son».

Un citoyen suggère que l'Association des étudiants en musique de l'Université Laval pourrait être un organisme parrain.

7.9 Quartier militaire

M. Mathieu Trépanier revient sur sa rencontre avec l'organisme Vivre en Ville au sujet de l'avenir de ces terrains et des activités de consultations citoyennes qui en découleraient. Il a placé une demande au 311 pour savoir si la Ville a prévu des projets qui pourraient se conjuguer avec ces terrains.

Il mentionne que la prochaine étape sera de communiquer avec le député fédéral pour lui expliquer plus précisément leur démarche, voire à en faire un partenaire.

Il fait part qu'une petite parcelle de ce quartier a été cédée pour [la construction d'une école secondaire anglophone](#).

M. Mathieu Trépanier précise que la démarche à propos de ce rare coin vert du quartier vise à rassembler les gens et leurs suggestions, et non pas à implanter un projet d'opposition.

7.10 Varia

Pas de sujet.

8. CORRESPONDANCE ET TRESORERIE

Correspondance : Le Conseil a reçu un courriel d'un groupe de citoyens du Plateau Ste-Foy.

Trésorerie : En date du 26 février 2021, il reste 1 535, 54 \$ au compte.

RÉSOLUTION 21-CA-15

Sur proposition de M^{me} Diane Boudreault, appuyée par M^{me} Noëlline St-Pierre, il est résolu d'octroyer 80 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal du 17 mars 2021.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 21-CA-16

Sur proposition de M. Bernard Paré, appuyé par M. Stéphan Pouleur, il est résolu d'octroyer 80 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la révision et mise en page du rapport annuel 2020.

Adoptée à l'unanimité

9. DIVERS

Il n'y a pas d'intervention.

10. LEVEE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de M. Mathieu Trépanier, dûment appuyé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21h15.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Diane Boudreault et M. Kevin Breault.

Diane Boudreault, présidente

Kevin Breault, secrétaire